



Résumé analytique

« Un homme entre dans l'eau et en ressort sec »

COMPRENDRE LES MASCULINITÉS EN TUNISIE

Résultats de l'enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes en Tunisie



Résumé analytique

« Un homme entre dans l'eau et en ressort sec »

COMPRENDRE LES MASCULINITÉS EN TUNISIE

Résultats de l'enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes en Tunisie

IMAGES Tunisie est une recherche d'ONU Femmes menée en partenariat avec Equimundo, l'Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH) et Beity ; et ce dans le cadre du programme régional d'ONU Femmes «Hommes et femmes pour l'égalité des sexes», financé par la Suède.

L'enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes « IMAGES » est composée d'une étude quantitative menée par l'IADH et d'une étude qualitative menée par Beity. Equimundo a fourni une assistance technique aux partenaires précités pour la réalisation des parties qualitatives et quantitatives de l'étude et a également élaboré le rapport de recherche consolidé.

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins partout dans le monde.

ONU Femmes soutient les États membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes et travaille avec les gouvernements et la société civile à concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour veiller à l'application effective de ces normes et à ce que les femmes et les filles en bénéficient, partout dans le monde. ONU Femmes intervient à l'échelle mondiale pour faire de l'ambition des Objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et les filles et elle soutient la participation équitable des femmes à tous les aspects de la vie, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires : renforcer le leadership des femmes et leur participation ; mettre fin à la violence à l'égard des femmes ; intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ; renforcer l'autonomisation économique des femmes ; et placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national.

ONU Femmes coordonne et promeut en outre le travail réalisé par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes et dans le cadre des discussions et accords relatifs au programme à l'horizon 2030. L'entité s'emploie à confirmer l'égalité des sexes dans son rôle de pilier des Objectifs de développement durable et d'un monde plus inclusif. Pour plus d'informations : www.unwomen.org

TABLE DES MATIÈRES

RECONNAISSANCE	vi
POURQUOI UNE ÉTUDE SUR LES MASCULINITÉS ET L'ÉGALITÉ DES SEXES EN TUNISIE ?	1
QUI A ÉTÉ IMPLIQUÉ ET COMMENT LA RECHERCHE A-T-ELLE ÉTÉ MENÉE ?	3
QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ?	4
I. Attitudes à l'égard du genre, de l'égalité des sexes et des masculinités	4
II. Autonomisation économique et leadership public des femmes	6
III. L'égalité des sexes et la loi	8
IV. Enfance et adolescence	10
V. Dynamique de genre dans les ménages	12
VI. Violence basée sur le genre	14
QUE PEUT-ON FAIRE ?	19

RECONNAISSANCE

Equipe de coordination d'ONU Femmes :

Begoña Lasagabaster, Représentante d'ONU Femmes Tunisie-Libye

Rodrigo Montero Cano, Responsable du programme régional, bureau régional d'ONU Femmes pour les états arabes

Boutheina Hammami, Coordinatrice nationale du programme, ONU Femmes Tunisie

Equipe de Beity :

Mme Sana Ben Achour, Présidente de Beity, superviseure de l'enquête

Mme Meryem Sellami, Socio-anthropologue, responsable scientifique

Mme Maryam Ben Salem, Enseignante-chercheure en sciences politiques

M. Hazem Chikhaoui, Philosophe, enquêteur de terrain

Mme Khaoula Matri, Socio-anthropologue, enquêtrice de terrain

Mme Marta Luceño Moreno, Chercheure, responsable de projets

Equipe d'Equimundo :

Brian Heilman, Chargé de recherche senior

Giovanna Lauro, Vice-présidente des programmes et de la recherche

Taveeshi Gupta, Directrice de la recherche, de l'évaluation et de l'apprentissage

Deboleena Rakshit, Chargé des données et de la recherche

Gary Barker, Président et directeur général

Equipe d'IADH :

Abdelbasset Ben Hassen, Président de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme

Hajer Chehbi Habchi, Directrice exécutive de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme

Israa Attia, Directrice de programme senior de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme

Zouheir Ben Jannet, Coordinateur général de l'équipe de recherche, chercheur en sociologie

Mohamed Ali Ben Zina, Chercheur en démographie, expert en méthodologie quantitative

Hafidha Chekir, Professeure de droit et militante pour les droits humains

Asma Noura, Chercheuse en science politique et experte en études de genre

Anis Boujaama, Ingénieur statisticien expert

Les personnes suivantes ont également contribué à l'élaboration d'IMAGES Tunisie :

Lemonia Fokaidou (ONU Femmes) et **Shereen El Feki** (Ancienne chercheuse senior à Promundo, nommé maintenant Equimundo).

POURQUOI UNE ÉTUDE SUR LES MASCULINITÉS ET L'ÉGALITÉ DES SEXES EN TUNISIE ?

Depuis son indépendance, la Tunisie connaît des avancées majeures remarquables en matière de droits des femmes, comparativement à d'autres pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Depuis la promulgation du Code du statut personnel (CSP) en 1956, code qui a remplacé la répudiation par le divorce et aboli la polygamie, jusqu'à la promulgation en 2017 de la loi intégrale de lutte contre les violences faites aux femmes et la nomination d'une femme à la tête du gouvernement en 2021, la Tunisie *apparaît* à l'avant-garde de l'égalité des sexes. Malheureusement, cette vision idyllique s'est aussitôt heurtée avec la persistance des inégalités juridiques, notamment le maintien de l'inégalité successorale, l'attribution du rôle de chef de famille au mari ou au père (article 23 du CSP) ainsi que le droit de contraindre la femme à la consommation du mariage en contrepartie du paiement de la dot (article 13 du CSP). De plus, l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi n'a pas entraîné une égalité en matière de ressources et d'emploi, dans la mesure où la population active féminine représente près du tiers de la population active masculine en 2021.

Outre ce qui précède, le contexte général de transition dite démocratique dans lequel se trouve la Tunisie depuis 2011 a grandement affecté la situation de la femme et renforcé les différences entre les sexes. Malgré l'amélioration des indicateurs de participation à la vie politique en matière d'affiliation aux partis ainsi qu'aux associations politiques et de participation aux élections ainsi qu'aux conseils représentatifs, cette avancée n'a pourtant pas impliqué une réduction des phénomènes de violence auxquels les femmes sont exposées sur la scène publique. Elle n'a pas non plus modifié de manière significative la situation générale en ce qui a trait à l'accès des femmes aux postes de responsabilité. La multiplication par deux du taux de violence à l'égard des femmes pendant la pandémie de COVID est sans doute l'un des indicateurs qui pointent la fragilité des acquis des femmes tunisiennes au fil des décennies, et des dangers persistants qui pèsent sur les plus vulnérables d'entre elles.

Tous ces éléments expliquent pourquoi les femmes ainsi que les organisations de la société civile continuent à militer pour la promotion des droits de la femme et des droits humains. Pour soutenir cet effort et continuer à lever les obstacles à l'égalité entre les sexes en Tunisie, il est nécessaire d'approfondir la recherche et améliorer la compréhension des attitudes ainsi que des croyances autour des masculinités. IMAGES Tunisie est une publication d'ONU Femmes qui s'appuie sur le projet mondial IMAGES, dont l'objectif est de mieux comprendre les pratiques des hommes et des femmes en matière d'égalité des sexes dans le monde et dans la région MENA. Initialement



réalisée par Equimundo (anciennement Promundo-US, en partenariat avec l'Instituto Promundo) et le Centre international de recherche sur les femmes, IMAGES est l'une des études les plus complètes jamais réalisées sur les pratiques et les attitudes des hommes à l'égard des politiques d'égalité entre les sexes, au même titre que celles des femmes. Les questionnaires IMAGES font appel à une grande variété de méthodes pour enquêter sur la violence basée sur le genre, la santé et les pratiques liées à la santé, la répartition des tâches au sein du ménage, la participation des hommes aux soins et en qualité de pères, les attitudes des hommes et des femmes à l'égard du genre et des politiques liées au genre, les rapports sexuels transactionnels, les rapports des hommes sur les comportements criminels et la qualité de vie.

QUI A ÉTÉ IMPLIQUÉ ET COMMENT LA RECHERCHE A-T-ELLE ÉTÉ MENÉE ?

En Tunisie, la recherche a été mise en œuvre par ONU FEMMES et soutenue par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) en partenariat avec deux partenaires nationaux (l'Institut Arabe des Droits de l'Homme [IADH], pour le volet quantitatif, et BEITY, pour le volet qualitatif), en plus de profiter de l'appui technique d'EQUIMUNDO. En effet, l'IADH a mené l'étude quantitative en réalisant une enquête auprès des ménages, laquelle visait 2 400 ménages répartis sur 120 districts de recensement sélectionnés de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire de la République et tirés au sort par l'Institut National de la Statistique en Tunisie et l'Institut Arabe des Droits de l'Homme [IADH]. Chaque province compte en moyenne 80 ménages, ce qui permet d'interroger un quart d'entre eux, soit 20 familles dans chaque district. L'échantillon des districts a été réparti entre les gouvernorats en fonction du poids démographique de la population de chaque région. L'étude avait pour but d'interroger un individu de chaque ménage composant l'échantillon, ce qui a permis d'obtenir 2 400 formulaires remplis (1 200 formulaires pour les hommes et 1 200 formulaires pour les femmes). L'individu interrogé a été sélectionné grâce à un tirage au sort effectué par un logiciel préprogrammé installé sur les tablettes électroniques utilisées par les enquêteurs pour remplir les formulaires.

En ce qui concerne la recherche qualitative, l'équipe de chercheurs de l'association Beity a réalisé une enquête de terrain avec un échantillon de 34 hommes et 27 femmes. Les femmes ont été interrogées parallèlement aux hommes afin de faire la lumière sur la façon dont elles perçoivent les pratiques masculines, ce qui peut contribuer à forger (ou à rejeter) l'hégémonie masculine, et sur les domaines particulièrement touchés par ces pratiques. L'équipe de recherche de Beity a veillé à diversifier l'échantillon selon les variables suivantes : l'âge, l'environnement (urbain, rural et périurbain), le niveau d'éducation et le statut matrimonial. Cette diversification visait à tester un certain nombre d'hypothèses portant sur les différences dans les pratiques et les représentations des personnes enquêtées. L'équipe de recherche s'est assurée d'obtenir le consentement libre et éclairé des répondants, et de garantir le respect de la vie privée et la confidentialité en protégeant l'accès aux renseignements personnels, ainsi que leur diffusion. Les entretiens ont duré entre 1 heure et 3 heures et 30 minutes. Ils ont été enregistrés et réalisés dans les locaux des associations partenaires, dans des salles de réunion louées pour les besoins de l'enquête, et parfois dans des cafés.

L'équipe de recherche s'est assurée du strict respect de toutes les considérations éthiques qui sous-tendent la collecte, l'analyse et la diffusion de données, y compris l'obtention du consentement éclairé avant de procéder à toute collecte de données, et la garantie que toutes les données ont été enregistrées et stockées en toute confidentialité et sans possibilité de relier les résultats aux participants. Étant donné que l'étude a été menée pendant la pandémie de COVID-19, l'équipe de recherche de l'IADH a formé les enquêteurs aux protocoles et aux mesures sanitaires relatifs au COVID-19 applicables au processus de collecte des données. En ce qui a trait à la partie quantitative de l'étude, compte tenu du caractère sensible des questions de l'enquête IMAGES, et conformément à ses procédures et à ses règlements, les enquêteurs féminins ont interrogé les femmes et les enquêteurs masculins se sont entretenus avec les hommes.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ?

I. Attitudes à l'égard du genre, de l'égalité des sexes et des masculinités

L'analyse qualitative nous apprend que les participants de l'étude ont trois positionnements relatifs à l'égalité : certains soutiennent clairement le patriarcat, d'autres s'y opposent fermement, et beaucoup ont des avis « ambivalents », c'est-à-dire qu'ils sont à mi-chemin entre les idées en faveur de l'égalité et celles appuyant le patriarcat. Dans le tableau issu de l'enquête quantitative, à une seule exception près, les hommes ont des points de vue plus restrictifs que les femmes sur ces attitudes à l'égard du genre. Par exemple, près de 68 % des hommes, contre environ 48 % des femmes, étaient d'accord pour dire que « l'homme doit avoir le dernier mot en ce qui concerne les décisions à prendre dans le cadre de son foyer. » Cet écart est aussi présent sur les questions relatives aux rôles masculins. Plus d'hommes (40 %) que de femmes (30 %) s'accordent à dire que « le rôle principal d'une femme est de prendre soin de la maison et de cuisiner pour sa famille. » Ces données suggèrent clairement que les opinions restrictives sur les rôles de genre sont vivaces dans l'esprit des répondants tunisiens, bien qu'elles le soient beaucoup plus chez les hommes que chez les femmes.

Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes

Pourcentage de répondants approuvant certaines affirmations énoncées quant aux rôles de genre et à la prise de décision, à la violence, et aux perceptions de la masculinité et de la féminité (IMAGES Tunisie 2022)

	Hommes (%)	Femmes (%)	
Attitudes à l'égard des rôles de genre et de la prise de décisions			
1	Le rôle principal d'une femme est de prendre soin de la maison et de cuisiner pour sa famille.	41,7	29,3
2	L'homme doit avoir le dernier mot en ce qui concerne les décisions à prendre dans le cadre de son foyer.	70,1	48,1
3	Changer les couches, donner le bain et nourrir les enfants doivent relever de la responsabilité de la mère.	40,7	30,7
4	Une femme mariée doit avoir le droit de travailler en dehors du foyer au même titre que son mari.	83,3	95,1

 [Continuez](#)

Attitudes à l'égard de la violence

5	Dans certains cas, la femme mérite d'être battue.	16,1	8,2
6	Une femme doit tolérer les actes de violence si elle veut préserver l'unité de sa famille.	16,0	1,7

Perception de la masculinité et de la féminité

7	Pour être un homme, il faut être coriace.	59,7	29,8
8	Dans un contexte de rareté des ressources, il est important de privilégier l'éducation des garçons à celle des filles.	13,6	6,9
9	L'homme a le devoir d'exercer une tutelle sur ses proches de sexe féminin.	77,8	49,3
10	Les garçons sont responsables du comportement de leurs sœurs, même s'ils sont plus jeunes que ces dernières.	76,1	47,2
11	Autant que les hommes célibataires, les femmes célibataires doivent jouir du même droit de mener leur propre vie.	43,6	52,8

Attitudes à l'égard des relations, de la sexualité et de la reproduction

12	La responsabilité de ne pas tomber enceinte incombe à la femme.	29,5	30,4
13	Si un homme n'a aucune envie d'avoir des rapports sexuels, cela est tout à fait normal et ne le rend pas moins homme.	87,8	89,7

Les attitudes liées au sexe varient de façon significative d'un groupe démographique à l'autre. Ce sont particulièrement les plus jeunes hommes qui ont les perspectives les plus restrictives. Les 13 énoncés du tableau ci-dessus représentent les marqueurs de l'égalité hommes-femmes, adaptés pour IMAGES Tunisie. À l'aide de ces marqueurs, il est possible d'attribuer à chaque répondant une note basée sur la moyenne de ses réponses aux 13 énoncés. Cette note est comprise entre 0 et 3, où 0 représente la position la moins équitable et 3, la position la plus équitable. Tout d'abord, il est clair que les femmes, ayant une note globale de 1,94, ont en moyenne des comportements plus équitables que les hommes, dont la note globale est de 1,65. D'autres tendances se dessinent également. En effet, bien que les attitudes des hommes ne varient pas significativement d'un groupe d'âge à l'autre, nous pouvons tout de même observer que ce sont les hommes du groupe le plus jeune qui ont les points de vue les moins équitables. À l'opposé, ce sont les femmes les plus jeunes qui expriment les opinions les plus équitables. Ces résultats témoignent de chocs et de rôles de genre contestés au sein des jeunes Tunisiens, selon le sexe. Chez les femmes comme chez les hommes, les individus qui ont une meilleure scolarisation sont aussi ceux qui ont une note plus élevée. Les femmes ayant un emploi défendent une position plus équitable que celles sans emploi, alors que la position des hommes change peu en fonction de leur situation d'emploi. Du côté des hommes, ce sont ceux qui sont actuellement mariés qui font preuve de plus d'équité, alors que du côté des femmes, ce sont celles qui n'ont jamais été mariées. Enfin, les répondants de milieux urbains se montrent plus équitables que ceux de milieux non urbains.

Les hommes et les femmes tunisiens interrogés dans le cadre de l'enquête semblent être fondamentalement en désaccord les uns avec les autres sur la question de savoir si l'égalité des sexes est une quête noble et nécessaire en Tunisie. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à penser que « les Tunisiens doivent redoubler d'efforts dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes ». Les hommes quant à eux ont plus tendance à se montrer sceptiques sur cette question et pensent qu'« accorder plus de droits aux femmes revient à sacrifier les hommes. » Alors que les femmes estiment dans l'ensemble que l'égalité des sexes n'existe pas en Tunisie et qu'elle profiterait à tous, la majorité des femmes et des hommes estiment que « l'idée de l'égalité entre les hommes et les femmes est contraire à nos traditions et à notre culture en Tunisie ». Cette réflexion soulève bien des inquiétudes. Faycel, un participant à l'enquête âgé de 40 ans et qui vit à Zarzis, dans le sud de la Tunisie, faisant partie de l'échantillon qualitatif. Il met à profit un argumentaire caractéristique des « défenseurs du patriarcat » et considère que de manière générale, les femmes ont plus de droits que les hommes. Il fait valoir l'argument suivant :

“

« Lorsque vous regardez les émissions de télévision, lorsque vous écoutez la radio, ou lisez les médias, on parle tout le temps des droits des femmes. A-t-on jamais parlé des droits des hommes ? En raison de cet état de fait, les femmes ont plus de droits que les hommes, et ce, depuis au moins 40 ans. »

”

II. Autonomisation économique et leadership public des femmes

L'accès des femmes au marché du travail ainsi que leurs conditions de travail demeurent assujettis à une division sexuelle du travail social. Cette division repose sur deux principes fondamentaux : le principe de séparation (il y a des emplois d'hommes et des emplois de femmes) et le principe de hiérarchie (le travail d'homme « a une valeur plus importante » que celui de la femme).¹ En revanche, plusieurs secteurs typiquement réservés aux hommes se féminisent progressivement, notamment grâce à l'augmentation du niveau d'instruction et de réussite scolaire des filles ainsi que des femmes. Ainsi, on constate un écart croissant entre les perceptions sociales du travail et la réalité du marché du travail. Les conditions d'accès à l'emploi et les conditions de travail sont encore majoritairement marquées par les inégalités et la précarité.

Les hommes et les femmes semblent indécis et en désaccord quant au rôle économique que doivent jouer les femmes dans un monde en mutation. Une petite minorité de femmes (24 % seulement) s'accorde à dire qu'« il est plus important pour une femme de se marier que d'avoir une carrière. » Par contre, la majorité des femmes continuent de penser que « lorsque les possibilités d'emploi se font rares, le privilège de l'accès à l'emploi doit être prioritairement accordé aux hommes. » Et comme il a été mentionné précédemment, l'aspect le plus prometteur est que la grande majorité des personnes interrogées sont favorables au principe de l'égalité des droits au travail entre les hommes et les femmes. Ce mélange d'attitudes laisse supposer une société en transition, ou des visions complexes

¹ KERGOAT, Danièle. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. Dans : BISILLIAT, Jeanne et VERSCHUUR, Christine (Dir.), Genre et économie : un premier éclairage. Genève : Graduate Institute Publications, 2001, p. 78.

du monde font cohabiter différents éléments d'égalité et d'inégalité. L'instabilité institutionnelle qui a caractérisé le contexte de transition depuis 2011, les crises politiques successives et la prééminence du discours religieux pendant les premières années de la transition sont des facteurs ayant contribué à ce mélange d'attitudes vis-à-vis de l'égalité chez les Tunisiennes et Tunisiens. Alif, répondant de l'échantillon qualitatif, est un artisan de 35 ans originaire de Nefta, dans le sud de la Tunisie. Il a fait cinq ans d'études universitaires et planifie de se marier dans quelques mois. Lorsque la chercheuse lui a demandé pourquoi il souhaitait que sa fiancée arrête de travailler après leur mariage, il a répondu :

“

« Imaginez que je rentre chez moi, que je trouve la maison en désordre, que le repas n'est pas prêt et que mes enfants sont livrés à eux-mêmes. Dans ce type de scénario, tout peut arriver, y compris la toxicomanie. Que nous le voulions ou non, ces phénomènes de plus en plus répandus dans notre société sont également la résultante du travail des femmes en dehors du foyer. »

”

Cette perception des choses contraste avec celle de Hakim, qui est également un répondant de l'échantillon qualitatif et, ce qu'on pourrait qualifier d'« opposant au patriarcat ». Il fait preuve d'une vision plus équitable des capacités des femmes et des hommes, en établissant des comparaisons avec l'éducation des enfants.

“

« À l'école, nous avons reçu la même éducation, et nous avons accompli les mêmes tâches, n'est-ce pas ? Était-il question d'une éducation exclusivement réservée aux hommes, et d'une autre réservée aux femmes ? Vous pouvez faire des études de médecine, d'architecture ou dans tout autre domaine, quel que soit votre sexe. Garçons et filles, nous sommes assis dans les mêmes salles de classe. Nous obtenons les mêmes diplômes dans les mêmes écoles. N'est-ce pas la même chose ? Nous sommes donc égaux. »

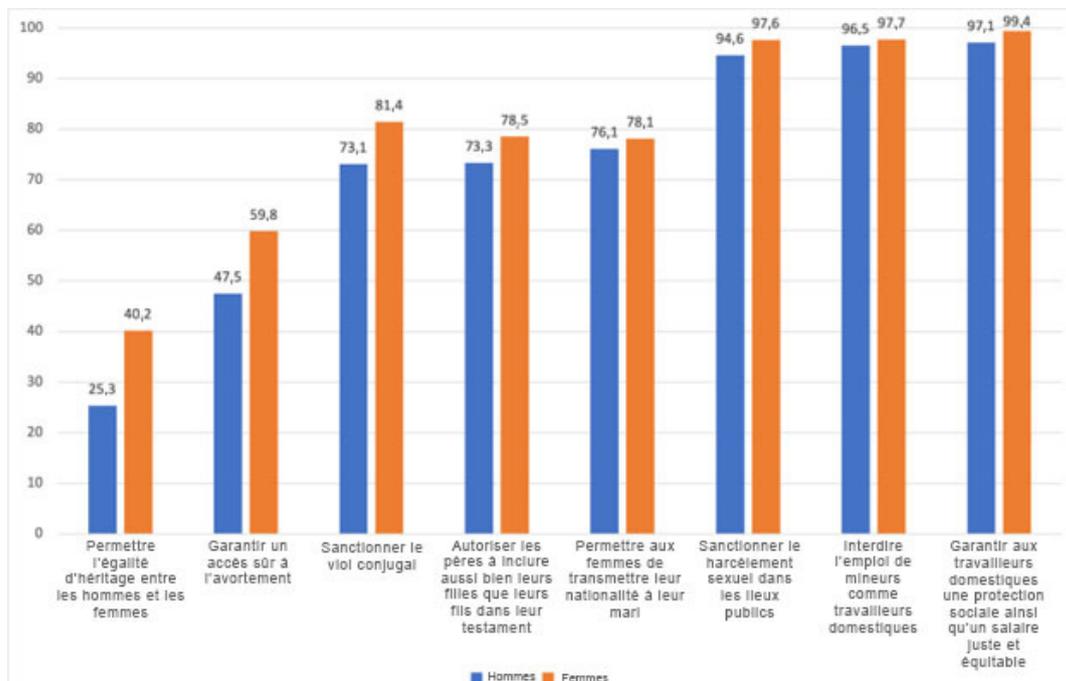
”

III. L'égalité des sexes et la loi

Nous constatons de grandes divergences (et même des avis diamétralement opposés) lorsqu'il s'agit de soutenir les nouvelles protections juridiques en faveur de l'égalité des sexes. D'un côté, seule une minorité d'hommes et de femmes (soit 25 % et 40 % respectivement) soutient une loi visant à « garantir une égalité successorale entre les hommes et les femmes » ; ce qui témoigne de la persistance de l'inégalité économique dans l'esprit de nombreux répondants. Alors que d'un autre côté, plus de 95 % des hommes et des femmes sont favorables à la sanction du harcèlement sexuel et à la garantie de certaines protections juridiques en faveur des travailleurs et des travailleuses domestiques.² L'avortement demeure le sujet le plus controversé : la moitié des hommes et trois femmes sur cinq soutiennent la mise en place de protections juridiques garantissant un accès sûr à l'avortement. Ces données d'enquête sont corroborées par des témoignages qualitatifs comme ceux cités ci-dessus ; témoignages selon lesquels en droit, il n'existe pas d'idées ou de solutions simplistes en matière d'égalité des sexes.

Soutien à la législation

Pourcentage d'hommes et de femmes soutenant les différentes formes de législation (IMAGES Tunisie 2022)



² En effet, les travailleurs et les travailleuses domestiques sont désormais soumis à une nouvelle loi qui leur reconnaît le droit à un travail décent sans discrimination et qui garantit le respect de la dignité humaine (loi no 37 du 16 juillet 2021 relative à la réglementation du travail domestique). Cette loi a été adoptée pendant la période de collecte des données de l'étude.

Les participants de l'enquête qualitative ont eux aussi des avis divergents et nuancés en ce qui concerne les garanties de protection que la loi offre aux femmes. Lilia, répondante de l'échantillon qualitatif âgée de 37 ans et vivant à Sousse, considère que la loi est en faveur des femmes, en particulier parce qu'elle a porté plainte pour violence et a pu recevoir une pension alimentaire après le départ de son mari violent du foyer familial. Lilia raconte que :

“

« Chaque fois qu'il s'agit de violence verbale, physique ou de tout autre type de violence, la loi est du côté de la femme [...]. Lorsque je me suis présentée au poste de police pour porter plainte, le chef de poste et mon avocat m'ont expliqué que même en l'absence de traces évidentes, le simple fait de lever la main sur moi est passible d'une journée d'emprisonnement [...]. Aussi, parce que j'ai un enfant, un bébé, le juge sera automatiquement de mon côté, et le strict minimum auquel j'ai droit est une pension alimentaire et un logement. Et au vu des faits, le juge a statué en ma faveur en ce qui concerne la pension alimentaire. »

”

Les autres répondants ont une vision globalement plus pessimiste des protections juridiques garantissant l'égalité des sexes devant la loi. Baya, une avocate de 39 ans originaire de Djerba, estime que les lois égalitaires ne peuvent avoir qu'une efficacité minimale dans une société toujours patriarcale. Peut-être en raison de sa profession et de ses expériences conjugales et familiales (ses parents ont divorcé quand elle avait 12 ans parce que son père était violent avec sa mère), Baya garde un regard critique sur les lois et la société tunisiennes :

“

« De manière générale, la loi est assez égalitaire, mais il ne s'agit que d'un outil parmi d'autres. Le plus déterminant, ce sont les mentalités. Certains pays n'ont même pas de constitution, mais sont démocratiques ; en Tunisie, il est vrai que la loi est même en faveur des femmes, nous avons la loi 58, mais avons-nous réussi à éradiquer la violence ou même à la réduire ? Non ! Tout simplement parce que ceux qui sont censés appliquer la loi s'accrochent à une mentalité chauvine. »

”

IV. Enfance et adolescence

Ramy : Ma mère est tout près, mais mon père est loin ! Ce sont là les mots qui résument mon enfance.

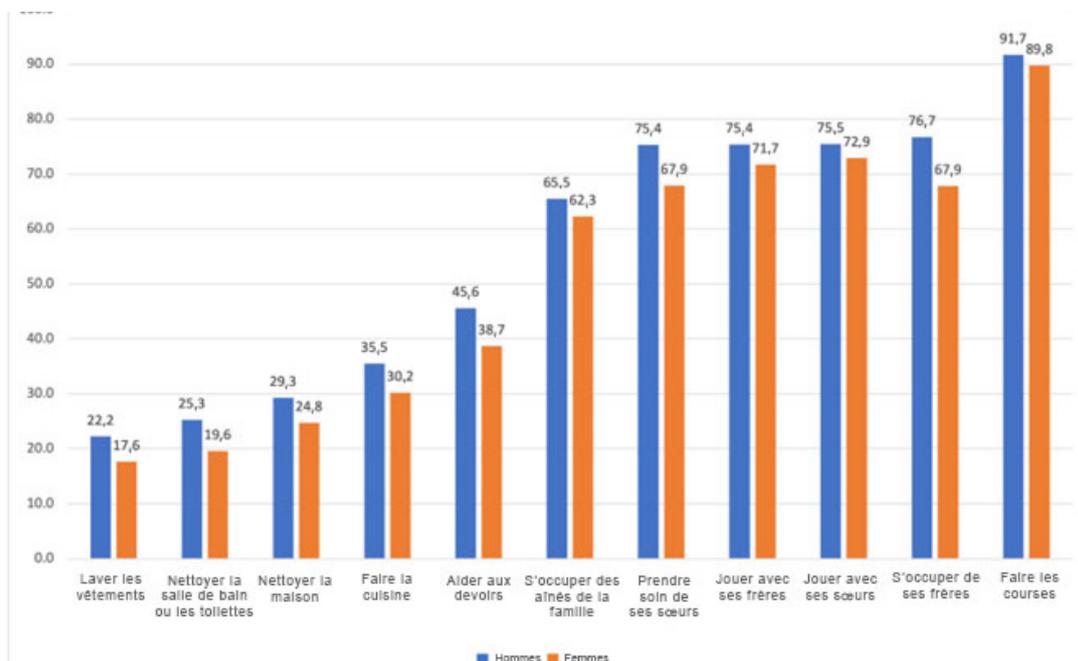
Enquêteur : Qu'est-ce que cela veut dire ?

Ramy : En d'autres termes, la vie et ses leçons, l'éducation et tout le reste, c'est ma mère qui me les a enseignées à 90 pour cent et mon père peut-être à 10 pour cent, peut-être moins. Je pense que les 10 pour cent restants représentent ce que la société m'a appris, la société m'a plus éduqué que mon propre père ne l'a fait.

Cet échange, dans lequel Ramy, un participant à l'enquête qualitative, explique à quel point il se sentait « loin » de son père lorsqu'il était enfant, témoigne de l'influence durable (positive, négative ou quelque part entre les deux) des parents sur le développement de leurs enfants. L'un des domaines prioritaires sur lesquels nous devons nous concentrer est la participation des pères aux tâches domestiques et aux soins. Des recherches ont démontré que les enfants qui grandissent avec un père plus impliqué sont plus susceptibles d'avoir eux-mêmes des relations plus égalitaires à l'âge adulte.

Participation des pères aux tâches domestiques et aux soins

Pourcentage d'hommes et de femmes adultes ayant déclaré que leur père participait à divers soins et tâches domestiques lorsqu'ils ou elles étaient enfants (IMAGES Tunisie 2022)



Comme le démontre la figure, très peu de répondants, hommes et femmes, se souviennent que leur père a déjà fait la lessive, nettoyé la salle de bain, nettoyé la maison, fait la cuisine, et même aidé aux devoirs. Les répondants ont plus le souvenir de leur père faisant les courses, ce qui correspond bien à l'avantage patriarcal, car cela implique de sortir de la maison et d'avoir le contrôle de l'argent. Les autres activités dans lesquelles la majorité des hommes et des femmes se rappellent de l'implication de leur père sont celles liées au temps de jeu ou aux soins généraux apportés à autrui à la maison. Le fait que si peu de répondants aient grandi en voyant leur père s'impliquer activement dans les tâches quotidiennes et pénibles de l'entretien de la maison (lavage, nettoyage et cuisine) est significatif. Ces tâches sont essentielles pour la santé et le bien-être du foyer, mais les pères des répondants les ont laissées à d'autres. En sus de toutes les figures présentées ci-dessus, ce résultat démontre que les générations actuelles d'hommes et de femmes tunisiens ont grandi dans un environnement patriarcal.

L'enquête aborde l'épineux sujet des expériences négatives vécues dans l'enfance, notamment les expériences de violence à la maison, à l'école et au sein de la communauté. Un grand nombre de répondants (hommes et femmes) ont rapporté des expériences négatives. Ainsi, 78 % des hommes et 61 % des femmes d'une part ont déclaré avoir reçu une fessée de leurs parents, et 68 % des hommes et 54 % des femmes d'autre part ont déclaré avoir été battus ou avoir subi des châtiments corporels à l'école de la part d'un enseignant. Par ailleurs, il est alarmant de constater que 45 % des hommes et 23 % des femmes ont été battus à la maison avec une ceinture, un bâton, un fouet ou un autre objet dur. Il s'agit là de taux très élevés en matière d'expériences de violence vécues dans l'enfance ; expériences qui influenceront de façon durable la vie de ces répondants. Elles peuvent faire naître des sentiments négatifs à deux égards principaux chez ces personnes. Tout d'abord, elles apprennent aux enfants que la violence est une méthode normale de discipline ou une forme de résolution de conflits, ce qui crée un précédent troublant qui influencera leur vie d'adulte lorsqu'ils devront eux aussi résoudre des problèmes ou discipliner des enfants. Deuxièmement, elles suscitent en eux la peur, et créent une distance entre les enfants et leurs parents, leurs enseignants ou toutes autres personnes chargées de la discipline. Les personnes censées constituer pour eux des sources d'amour, de soutien et de stabilité, deviennent au contraire des sources de peur et même de blessures. Nos enfants méritent mieux.

Ce constat est vrai non seulement en raison des traumatismes subis pendant l'enfance, mais aussi parce que la violence vécue ou subie dans le foyer familial constitue un facteur susceptible de prédisposer à l'usage ou au recours à la violence dans le foyer familial à l'âge adulte. Selon les statistiques, un trop grand nombre d'enfants en Tunisie sont « élevés dans la violence ». Nous entendons par cette expression la reconnaissance de la violence comme une méthode éducative pour les hommes et les femmes, surtout pratiquée par les hommes sur les enfants des deux sexes, et qui devient par la suite un comportement socialement acceptable et qui se reproduit au fil des générations. Ce phénomène peut, en partie, expliquer les violences généralement exercées par les hommes sur les femmes tant dans les espaces publics que dans les espaces privés.

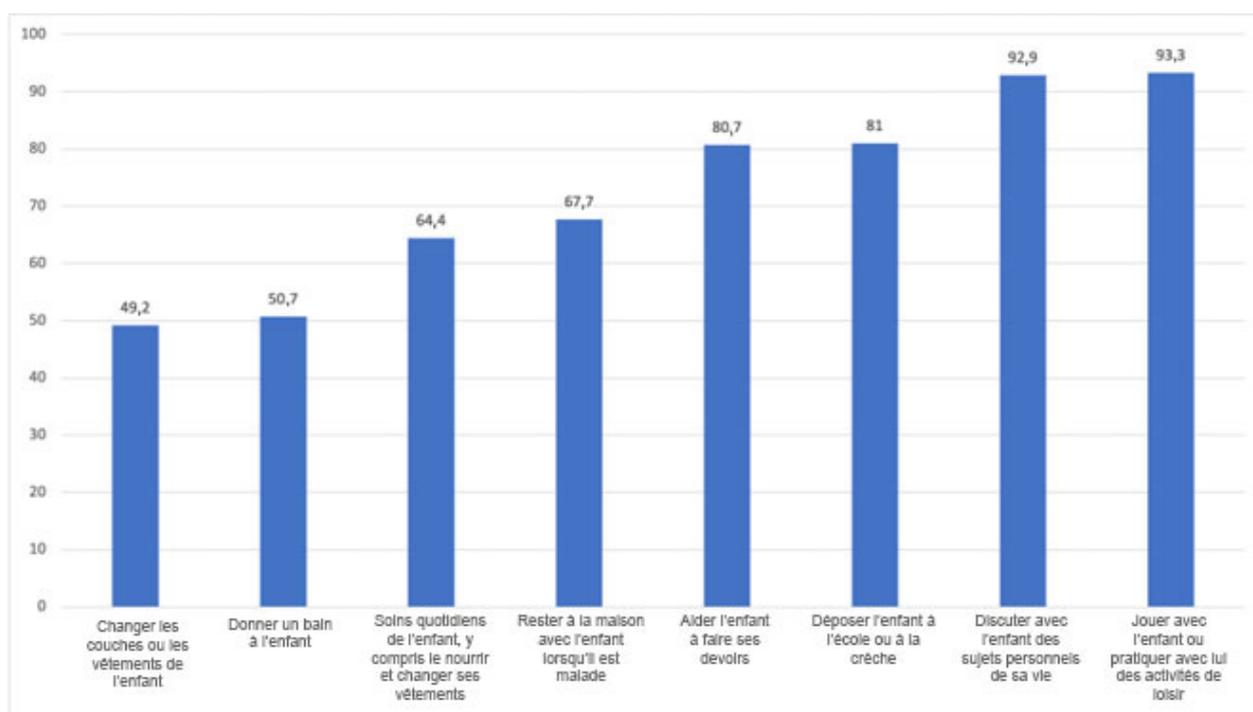
V. Dynamique de genre dans les ménages

Selon des études, la participation des hommes et des pères aux soins de l'enfant et de la mère avant même la naissance prépare le terrain pour une implication plus poussée et des rôles plus égaux une fois le bébé arrivé. Malheureusement, seule une minorité d'hommes (selon les informations recueillies auprès des hommes et des femmes) en Tunisie ont assisté à toutes les visites prénatales au cours de la dernière grossesse (bien que beaucoup aient assisté à « une ou plusieurs » visites). Là encore, c'est une minorité d'hommes qui ont été présents lors des consultations avec le prestataire de soins, et qui ne se sont pas contentés d'attendre dans le hall ou de déposer la mère.

Dans ce domaine, les prestataires de soins de santé ont un rôle important à jouer pour la promotion de l'égalité des sexes ; ils peuvent par exemple développer des stratégies pour attirer et retenir les pères dans les centres de soins prénataux. Les cliniques et les hôpitaux peuvent s'assurer de rendre les espaces accueillants pour les hommes, de réclamer leur présence et de considérer comme tout à fait normal qu'un père veuille s'impliquer dans la santé de son enfant et de sa femme pendant la grossesse et l'accouchement. Dans le cadre de l'enquête, il a également été demandé aux hommes s'ils souhaitaient avoir le droit de prendre un congé parental rémunéré après la naissance de leur enfant. À cette question, 68,6 % des hommes ont répondu par l'affirmative. Environ la moitié de ces hommes ont déclaré vouloir prendre un congé de trois semaines ou plus. Des études menées ailleurs dans la région et dans le monde ont démontré que lorsque les pères prennent un congé pour s'impliquer davantage dans les soins apportés à leur nouveau-né, ils tissent avec l'enfant un lien plus étroit et demeurent impliqués dans une plus large mesure que lorsqu'ils ne prennent pas de congé.

Pères et garde d'enfants

Pourcentage de pères ayant déclaré avoir déjà participé à divers soins lorsque leur ou leurs enfants vivaient à la maison (IMAGES Tunisie 2022)



Les hommes adultes interrogés dans le cadre de l'enquête laissent souvent (comme c'était le cas dans leur maison d'enfance) les travaux de soins aux femmes (cuisine, nettoyage, bain) et ne s'impliquent eux-mêmes que dans les tâches moins contraignantes. Comme le démontre la figure, seuls 49 % et 51 % des pères, respectivement, ont déclaré avoir déjà changé une couche ou donné un bain à leur enfant. Ce pourcentage contraste avec les 93 % d'hommes qui ont déclaré avoir joué avec leurs enfants ou leur avoir parlé d'un sujet personnel (lorsque l'enfant est en âge de jouer ou de les écouter). Il est important que les hommes aient un rôle plus actif dans toutes les dimensions de l'éducation des enfants, et non seulement lorsque vient le temps de jouer ou de discuter. D'ailleurs, il est encourageant de constater que les hommes, pour la plupart, disent participer à l'éducation des enfants plus que leur propre père ne l'a fait. Un lent changement générationnel pourrait bien être en cours. De nombreux participants masculins à l'enquête qualitative ont cependant affirmé qu'ils ne voulaient pas reproduire les mêmes schémas inéquitables dont ils ont été témoins durant leur enfance en matière de travaux domestiques et qu'ils prenaient la peine de s'impliquer davantage dans la vie de leurs enfants. Anouar, 48 ans, avocat et père de trois enfants vivant à Tunis, a déclaré que lorsqu'il était enfant, son père ne lui parlait que d'études et de scolarité. Il affirme que sa relation avec ses enfants est différente et qu'il s'implique davantage dans leur éducation :

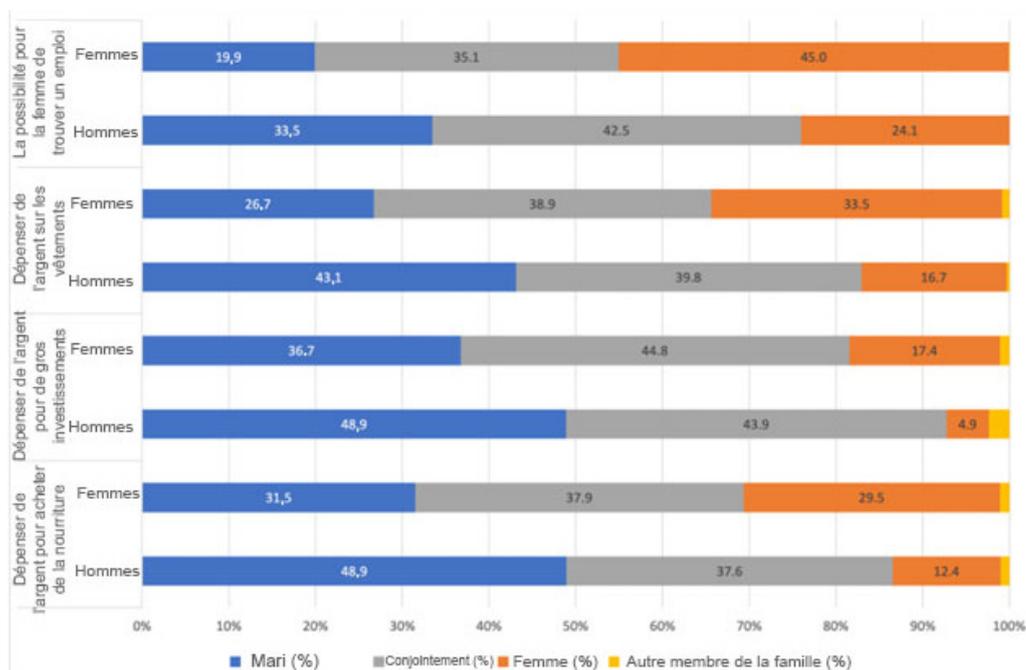
Anouar : Aussitôt ma journée de travail terminée, je rentre directement chez moi pour m'occuper de la maison.

Enquêteur : Comment prenez-vous soin de la maison ?

Anouar : Je vais voir les enfants et leur demande s'ils ont besoin de yaourt, de Nutella, d'oranges, de bananes, je vais acheter ce qui manque à la maison et parfois j'emmène un ou deux d'entre eux avec moi pour faire les courses.

Pouvoir de décision sur les questions financières

Pourcentages d'hommes et de femmes en couple classés en fonction de la personne qui, selon eux, a le « dernier mot » dans la prise de décisions financières au sein de leur famille (IMAGES Tunisie 2022)



Les femmes et les hommes ne s'entendent pas sur la question de la répartition du pouvoir de décision au sein de leur couple. Pour chacune des questions abordées, les hommes ainsi que les femmes revendiquent plus d'autorité que ce qu'ils ne sont disposés à concéder à l'autre. Par exemple, en ce qui concerne les dépenses vestimentaires, 43 % des hommes déclarent que cette décision leur appartient, comparativement à 27 % des femmes qui affirment que les hommes contrôlent cette décision. À l'inverse, 34 % des femmes affirment être celles qui décident de ces dépenses, contre seulement 17 % des hommes qui déclarent que ce sont les femmes qui contrôlent cette décision. Malgré tous ces désaccords, nous pouvons tout de même dégager des tendances claires. Premièrement, de nombreux répondants ont déclaré que les décisions, dans le cadre de leur couple, étaient prises de manière conjointe. Et cela constitue un point positif. Toutefois, vers le bas du graphique, lorsqu'il est question de dépenses alimentaires et d'investissements importants, le pourcentage de décisions prises majoritairement par les hommes augmente de plus en plus. Si de nombreuses familles partagent le pouvoir de décision (gris), les hommes demeurent beaucoup plus enclins à le monopoliser (bleu) comparativement aux femmes (orange).

VI. Violence basée sur le genre

La violence exercée par un partenaire intime n'est jamais un acte isolé et, comme le démontre le graphique ci-dessous, elle englobe la violence physique ainsi que les différentes formes de violence psychologique, économique et sexuelle. Les taux de violence présentés ici constituent un complément utile à l'étude menée sur la violence exercée par un partenaire intime en Tunisie. En effet, ils constituent le premier cas où les déclarations d'hommes ayant exercé des violences rejoignent les déclarations de femmes ayant subi ces violences. Le plus remarquable est de constater que plus d'hommes déclarent utiliser la violence comparativement aux femmes qui déclarent la subir. Pour de multiples raisons, nous nous devons toujours d'interpréter les données d'enquête sur la violence exercée par un partenaire intime comme étant une indication inexacte de la portée et de la nature réelles de cette forme de violence. Cependant, il est tout de même remarquable de constater que 47 % des hommes ayant participé à l'étude ont déclaré avoir, au cours de leur vie, eu recours à la violence contre leur partenaire.

Violence exercée par un partenaire intime : taux de prévalence de la violence selon les hommes et les femmes interrogés

Pourcentage de répondants ayant déjà été mariés, classés selon les actes de violence perpétrés par les hommes et subis par les femmes, taux à vie et taux sur 12 mois (IMAGES Tunisie 2022)

	Hommes		Femmes	
	Taux à vie (%)	12 mois (%)	Taux à vie (%)	12 mois (%)
Violence émotionnelle	41,4	20,3	41,1	20,7
A insulté sa partenaire ou l'a délibérément blessée.	25,6	11,3	31,1	14,8
A rabaissé ou humilié sa partenaire devant d'autres personnes.	7,2	3,6	14,1	7,5
A intentionnellement effrayé ou intimidé sa partenaire par sa façon de la regarder, en criant et en cassant des objets, par exemple	31,6	14,8	28,7	14,3
A menacé de s'en prendre à sa partenaire	11,2	5,0	13,1	5,2
A fait du mal à des personnes auxquelles sa partenaire tient dans le seul but de la blesser, ou a détruit des objets de valeur auxquels elle tenait	2,6	0,7	7,0	3,3
Violence économique	13,6	5,2	19,2	8,3
A empêché sa partenaire de travailler pour un salaire ou dans un but lucratif	8,1	4,4	12,1	6,6
A pris le salaire de sa partenaire contre son gré	0,5	0,3	4,1	2,5
A confisqué l'argent gagné par sa partenaire pour l'utiliser à des fins personnelles, alors qu'il savait qu'elle avait du mal à couvrir ses dépenses personnelles ou les besoins du ménage	0,7	0,5	3,9	2,7
A mis sa partenaire à la porte	6,8	0,9	9,5	3,6
Violence physique	18,8	5,5	22,2	6,8
A giflé sa partenaire ou lui a jeté un objet susceptible de la blesser	15,7	4,0	19,1	6,1

 Continuez

	Hommes		Femmes	
	Taux à vie (%)	12 mois (%)	Taux à vie (%)	12 mois (%)
A poussé ou bousculé sa partenaire	10,4	2,8	15,0	6,5
A frappé sa partenaire avec son poing ou quelque chose d'autre qui aurait pu la blesser	5,0	1,4	10,2	4,1
A frappé du pied, traîné, battu, étranglé ou brûlé sa partenaire	0,6	0,0	5,2	2,4
A menacé d'utiliser ou a effectivement utilisé une arme à feu, un couteau ou toute autre arme contre sa partenaire	0,0	0,0	3,3	1,4
Violence sexuelle				
A obligé sa partenaire à avoir des relations sexuelles avec lui alors qu'elle ne le voulait pas	1,9	0,8	4,1	1,6
L'une des formes de violence entre partenaires intimes susmentionnée	47,2	24,3	45,8	22,7
Nombre total de répondants ayant déjà été mariés	604		875	

L'enquête IMAGES soumet également aux répondants une liste des actes qu'ils ont peut-être posés (dans le cas des hommes) ou subis (dans le cas des femmes) en public. Il s'agit des différentes formes de harcèlement allant du regard insistant au viol (« forcer quelqu'un à avoir des rapports sexuels »). La figure illustre les résultats obtenus. Il est important de noter que les pourcentages d'hommes déclarant avoir eu recours à ces actions et de femmes déclarant les avoir subies correspondent presque parfaitement (59%). **De fait, les hommes et les femmes s'accordent à dire que le harcèlement sexuel est un acte que la plupart des hommes commettent tandis que la plupart des femmes le subissent.** Là encore, environ un répondant sur quatre ayant déclaré avoir déjà commis ou subi un tel acte a également indiqué que cela s'était produit récemment, soit au cours de la dernière année. Le fait de se faire regarder avec insistance, c'est-à-dire de se faire longuement dévisager par des inconnus dans la rue, est la forme de harcèlement la plus répandue. Viennent ensuite les sifflements ou les commentaires à caractère sexuel.

Types d'agressions et de harcèlement sexuel

Pourcentage de répondants étant d'accord ou tout à fait d'accord avec les énoncés proposés relativement au harcèlement sexuel et au harcèlement de rue (IMAGES Tunisie 2022).

	HOMMES (AUTEURS)		FEMMES (VICTIMES)	
	Taux à vie (%)	12 derniers mois (%)	Taux à vie (%)	12 derniers mois (%)
Types d'agressions ou de harcèlement sexuel				
Regard insistant	55,6 %	27,9 %	52,7 %	22,9 %
Sifflements ou commentaires à caractère sexuel	27,7 %	13,9 %	33,3 %	15,4 %
Traque ou poursuite	19,9 %	7,3 %	25,0 %	10,4 %
Appels téléphoniques ou messages textes obscènes	10,5 %	5,1 %	15,8 %	6,8 %
Harcèlement en ligne, notamment l'envoi de photos obscènes	9,1 %	4,6 %	20,3 %	11,3 %
Attouchements non souhaités sur des parties intimes du corps	2,4 %	1,0 %	5,2 %	1,2 %
Exposition de parties intimes	0,5 %	0,1 %	5,2 %	1,3 %
Relations sexuelles forcées	0,6 %	0,2 %	1,2 %	0,4 %
L'une des formes de harcèlement ou d'agression sexuelle susmentionnées.	61,2 %	33,1 %	59,7 %	29,7 %

Découvrez les « parcours dissonants » : des outsiders tunisiens qui s'opposent au patriarcat

Asser et Ramy sont deux des nombreux hommes et femmes de l'enquête qualitative qui se sont démarqués par leur résistance farouche au patriarcat et à l'inégalité des sexes. Nous les citons ici à titre d'échantillon permettant d'illustrer l'énergie déployée en vue de l'amélioration des relations de genre mises en évidence dans cette étude.

Asser

Asser, 32 ans, est titulaire d'un master en conception et travaille dans une ONG située à Tozeur. Il a découvert la question du genre par le fait qu'il est de gauche et était membre du syndicat étudiant. Il se décrit comme un anarchiste. Sa mère était pharmacienne et son père biologiste. Il a deux frères. Sa mère l'a élevé lui seul, et a confié ses deux autres enfants à ses deux sœurs. En raison de son travail, elle ne pouvait pas s'occuper de trois enfants, d'autant plus que son mari ne contribuait pas aux tâches ménagères. Il a vécu seul avec ses parents jusqu'au retour de ses frères, huit ans plus tard. L'image qu'il a de sa mère est celle d'une femme qui subit une double exploitation, au travail et à la maison :

« Ma mère se levait à quatre heures du matin pour préparer le petit-déjeuner et le déjeuner, elle partait pour le travail à sept heures, revenait à la maison à midi, mettait la table, faisait la vaisselle, puis faisait une petite sieste ; à quinze heures, elle retournait au travail. Le soir, elle rentrait épuisée, préparait le dîner et faisait la vaisselle. Elle ne nous laissait jamais l'aider à faire la vaisselle parce que nous étions des garçons et que ce n'était pas acceptable. »

Les circonstances particulières dans lesquelles vit sa famille, soit le fait d'avoir été séparé de ses deux frères parce que sa mère n'arrivait pas à concilier son travail avec ses responsabilités familiales, ont certainement contribué à forger la perception critique qu'a Asser de l'ordre des genres et du fonctionnement de la société dans son ensemble.

Ramy

Ramy est un étudiant en droit de 23 ans habitant la ville de Sfax. Il vit avec ses parents et ses deux sœurs aînées. Sa mère est femme au foyer, son père est commerçant. Il se décrit comme un féministe. Il a choisi de faire des études de droit pour pouvoir « changer la société ». Au début de l'entretien, il a fustigé la violence « institutionnelle » à l'égard des femmes. Il critique la notion de « bina » qui désigne l'obligation pour une femme d'avoir des relations sexuelles avec son mari lorsque celui-ci verse une dot. Il dénonce l'inégalité de rémunération entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'agriculture. Il dénonce la misogynie des policiers et des juges (hommes et femmes) ainsi que la difficulté d'appliquer l'article 58. Il veut retirer l'autorité parentale aux pères. Pour Ramy, celui qui gagne de l'argent doit couvrir les dépenses du ménage. Il considère que la loi sur l'héritage est une loi « rétrograde » qui va à l'encontre de la Constitution et des conventions internationales ratifiées par la Tunisie, à l'instar de la CEDEF. Parlant de sa mère, il dit qu'avant de se marier, elle a travaillé quelque temps comme contremaître dans une usine. « Je me suis éteinte quand je me suis mariée », lui a-t-elle confié un jour. Ramy constate : « Je me rends compte que je n'ai jamais demandé à ma mère ce qui l'a éteinte. Était-ce le mariage ? Était-ce nous, ses enfants ? Je n'en ai aucune idée ! »

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Les conclusions de l'enquête IMAGES Tunisie révèlent que le patriarcat est toujours aussi dominant (bien que contesté) dans la vie publique et privée. Même si les hommes veulent être perçus comme des personnes plus progressistes que leurs pères et plus solidaires avec leurs partenaires, les attitudes et les comportements de nombreux hommes ne concordent pas toujours. Le bilan n'est cependant pas entièrement négatif, tenant en compte l'important soutien pour la mise en place de réformes législatives visant à protéger les droits des femmes. Il semble également que l'on assiste à un changement d'attitude positif à l'égard du rôle des femmes dans certains espaces publics et de l'accès à des postes de responsabilité. Même si les principales responsabilités et tâches des femmes sont toujours considérées comme relevant du cadre privé en tant que dispensatrices de soins, il semble que les hommes bénéficient de plus en plus de soutien, voire de suivi, pour leur permettre d'assumer des rôles plus importants en tant que pères et dispensateurs de soins.

Ces conclusions et d'autres résultats d'IMAGES pourront être utilisés pour renforcer les politiques, les programmes et les campagnes en Tunisie, et ce de nombreuses manières. L'objectif primordial d'IMAGES est de mieux comprendre les pratiques et les attitudes des hommes et des femmes en matière d'égalité des sexes afin d'informer, d'orienter et de suivre les efforts déployés pour promouvoir l'égalité des sexes, en particulier en ce qui a trait à la prise de décisions publiques. Grâce à ces nouvelles données d'une richesse incroyable, les mouvements visant à prévenir la violence à l'égard des femmes, à promouvoir la pleine réalisation des droits des femmes, à parvenir à l'égalité dans la prise en charge des soins et à faire évoluer les normes sociales disposent désormais d'un nouvel outil puissant qui leur permettra d'orienter tous leurs efforts. Toute personne qui souhaiterait s'appuyer sur ces données pour promouvoir un changement rapide et puissant dans la société tunisienne gagnerait à :

S'APPUYER SUR LES AVANCÉES LÉGISLATIVES PASSÉES MENÉES PAR LES DÉFENSEURS DES DROITS DES FEMMES

Chacune des avancées législatives majeures visant à protéger les droits des femmes a été le résultat de la pression exercée par la société civile et les mouvements de femmes en particulier. Ces mouvements devraient ouvrir la voie à la dissolution de TOUTES les lois discriminatoires à l'égard des femmes, notamment celles relatives à l'héritage. L'égalité en matière d'héritage peut contribuer à établir un partage équitable des richesses entre les sexes, à favoriser l'autonomie économique des femmes et à modifier les attitudes des Tunisiens à l'égard de la discrimination sexuelle. L'extension du congé de paternité pour les nouveaux pères ou les pères adoptifs est également une mesure politique essentielle pouvant contribuer à encourager les hommes à participer davantage aux soins.

PARVENIR À LA PLEINE PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES EN TUNISIE

Nous devons pousser les partis politiques à se pencher davantage sur l'égalité des sexes dans le travail politique et à offrir plus de possibilités aux femmes ainsi qu'aux jeunes en matière de participation politique, notamment en ce qui touche l'exercice des responsabilités d'autorité. Il peut s'agir par exemple de mettre en place des mécanismes liés à la gestion ainsi qu'à la structure internes dans la loi sur les partis dans le but de permettre à davantage de femmes et de jeunes d'accéder à des postes de décision.

EXPLOITER LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION

L'école est le lieu par prédilection de la socialisation primaire de nos jeunes, notamment en ce qui concerne les rôles et les normes en matière de genre. Nous devons travailler à la révision des programmes éducatifs dans les écoles, et ce à différents niveaux, de manière à promouvoir l'égalité des sexes. Cela inclut la mise en place de programmes de formation destinés aux enseignants et au personnel scolaire sur la notion d'égalité des sexes, et la volonté de s'attaquer au phénomène de la violence (physique et symbolique) à l'école, en tant que milieu de socialisation. Cela devrait également inclure l'intégration de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires dont l'objectif sera de permettre à l'enfant et à l'adolescent d'acquérir les connaissances et les mécanismes culturels nécessaires pour se protéger de la violence et du harcèlement sexuels. Il est également essentiel de former les différents responsables de l'éducation à la culture de la non-violence et à l'élaboration de leurs propres programmes qui leur permettront de diffuser la culture des droits de l'homme, de l'égalité, de la citoyenneté active, de la non-discrimination et du droit à la différence.

S'INSPIRER DES MOUVEMENTS AINSI QUE DES VOIX FÉMINISTES QUI DÉFENDENT LES DROITS DES FEMMES, LES DROITS DES PERSONNES LGBT ET LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE POUR SAVOIR QUELS MESSAGES PRIVILÉGIER ET COMMENT LES DIFFUSER

Aucune des questions abordées dans le cadre de cette étude n'est nouvelle ou totalement surprenante pour les groupes de braves militants qui travaillent depuis plusieurs générations déjà à l'avènement d'une société plus juste et plus équitable en Tunisie. Toute démarche visant à faire progresser ces résultats au sein des politiques, des programmes, des campagnes ou de l'éducation doit s'inscrire dans la lignée des objectifs et des efforts actuellement déployés par ces militants.

UTILISER LES DONNÉES D'IMAGES POUR DÉFINIR LES ATTITUDES LES PLUS URGENTES, NOCIVES OU RÉPANDUES CONTRE LESQUELLES LUTTER

Les données d'IMAGES Tunisie ont permis de comprendre dans toute sa diversité le paysage des attitudes liées au genre dans le pays. Toute cette diversité devra désormais être prise en compte dans les futures campagnes et programmes. Comme nous l'avons mentionné dans les sections précédentes, les répondants tunisiens ne se sont pas montrés particulièrement opposés au droit des femmes à travailler en dehors du foyer ou à exploiter de nouvelles perspectives économiques. Cela ne signifie pas que ces attitudes n'existent pas en Tunisie, mais simplement qu'elles ne constituent pas la priorité absolue, à en juger par les réponses obtenues dans le cadre de l'enquête IMAGES. Par contre, on observe un taux particulièrement élevé de répondants qui (a) ont une vision du harcèlement sexuel qui stigmatise les victimes, (b) approuvent le mariage forcé de femmes avec leur violeur, et (c) accordent disproportionnellement aux hommes le pouvoir de décision et la « tutelle ». Une analyse plus approfondie de ces conclusions et autres résultats permettra aux mouvements pour l'égalité des sexes en Tunisie d'établir des priorités.

S'APPUYER SUR DES ATTITUDES POSITIVES LARGEMENT RÉPANDUES POUR DÉMONTRER QUE CERTAINS ASPECTS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES BÉNÉFICIENT D'UN SOUTIEN PUBLIC

L'inverse de la stratégie précédente est aussi vrai : lorsque les répondants semblent déjà avoir des attitudes positives en faveur de l'égalité des sexes, les militants gagneraient à amplifier cette tendance et à ériger ces idées en normes sociales. Par exemple, une grande majorité d'hommes et de femmes sont favorables à ce que les auteurs de harcèlement sexuel soient poursuivis en justice ; ou encore, très peu de répondants sont favorables à ce que la priorité en matière d'éducation soit accordée aux garçons plutôt qu'aux filles, et ce, même dans un contexte de ressources limitées. Il existe de nombreux autres exemples.

EXPLOITER LE SOUTIEN AUX DIFFÉRENTES POLITIQUES EGALITAIRES EXPRIMÉ DANS LES RÉPONSES DE L'ENQUÊTE

De même, de nombreux répondants (la grande majorité des hommes et des femmes dans certains cas) soutiennent déjà les politiques ou les mesures législatives susceptibles de faire progresser l'égalité en Tunisie. Un exemple particulièrement remarquable est le soutien généralisé exprimé par les hommes et les femmes en faveur de la protection des travailleurs et des travailleuses domestiques et du droit des femmes à transmettre leur nationalité à leur mari. Ces résultats démontrent aux responsables élus que de nombreuses politiques prosociales sont réellement populaires.

PLAIDER POUR DES MESURES PRÉVENTIVES ; NE PAS SE CONCENTRER UNIQUEMENT SUR LA RÉPONSE

Les résultats de cette étude ont révélé des taux significatifs de violences subies pendant l'enfance et à l'âge adulte, de violences exercées par des partenaires intimes et de harcèlement de rue. À la lecture de ces résultats, on peut être tenté d'en demander davantage et de plaider en faveur d'une législation plus efficace permettant de punir les auteurs de ces actes de violence. Une telle législation constitue un élément essentiel de l'effort visant à éradiquer la violence, mais ne devrait pas en être le seul élément. IMAGES Tunisie a également démontré comment une exposition à la violence pendant l'enfance peut conduire à l'usage de cette même violence à l'âge adulte. De plus, les attitudes qui justifient la violence sont courantes. Face à ces réalités, il apparaît plus efficace de se concentrer sur la prévention de la violence avant qu'elle ne se produise, plutôt que de se concentrer uniquement sur la punition des auteurs de ces actes après coup. Les mesures préventives peuvent être très variées. Elles peuvent prendre la forme de campagnes communautaires visant à remettre en question les normes sociales en faveur de la violence, de programmes d'enseignement destinés aux jeunes et visant à leur apprendre à entretenir des relations plus saines et à maîtriser leur colère, ou encore de meilleures expressions de la masculinité non violente dans les médias populaires, etc.

EXPLORER LES MOYENS PERMETTANT DE TRANSMETTRE LES NUANCES EN PLUS DES SIMPLES CHIFFRES

Les participants à cette étude qualitative ont généreusement ouvert leur cœur et raconté leurs histoires personnelles dans le but d'aider à mieux comprendre les dynamiques de genre en cause en Tunisie. La meilleure utilisation possible des résultats de l'étude ne consisterait pas à mettre ces témoignages de côté, mais plutôt à s'en inspirer pour raconter des histoires aussi complexes que particulières sur l'inégalité entre les sexes à l'échelle nationale. Les statistiques quantitatives présentées dans ce rapport sont en effet très percutantes, et ce, dans tous les sens évoqués ci-dessus. Mais par définition, elles ne peuvent s'exprimer que sur des tendances globales observées, et non sur les réalités vécues par chaque personne en Tunisie.

Les conclusions de l'étude IMAGES MENA Tunisie fournissent des indications précieuses permettant de repérer les domaines dans lesquels des changements sont nécessaires et d'évaluer les progrès accomplis vers une société plus équitable en ce qui concerne les sexes. Une présentation beaucoup plus approfondie des résultats des sept thèmes abordés dans le présent document est incluse dans la version complète du rapport. Les auteurs vous remercient sincèrement de votre intérêt et vous invitent à consulter les sites <http://www.menandgendersurvey.com> et <http://www.imagesmena.org> pour en savoir plus sur l'enquête IMAGES à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Des besoins non satisfaits

Le rapport 2021 sur la situation des pères dans le monde, qui s'appuie sur les données de l'enquête IMAGES, se concentre exclusivement sur la question de l'égalité en matière de prise en charge des soins. Dans nos sociétés, y compris en Tunisie, les inégalités en matière de soins au sein du foyer sont influencées par de nombreuses inégalités structurelles, imputables à l'inaction du gouvernement ou à l'insuffisance des programmes de soutien. À ce titre, les objectifs de plaidoyer de ce récent rapport trouvent également un écho en Tunisie :

Mettre en place des politiques et des campagnes nationales de soins qui reconnaissent, allègent et répartissent équitablement la prise en charge des soins entre les hommes et les femmes.

Offrir un congé parental égal, entièrement rémunéré et incluant une protection d'emploi aux deux parents, dans le cadre d'une politique nationale.

Concevoir et étendre les programmes de protection sociale pour une répartition équitable de la prise en charge de soins entre les femmes et les hommes, tout en gardant à l'esprit les besoins ainsi que les droits des femmes et des filles.

Transformer les institutions du secteur de la santé de manière à promouvoir l'implication des pères dès la période prénatale, en passant par la naissance et l'enfance, de même que l'implication des hommes en tant que dispensateurs de soins.

Promouvoir une éthique de soins pour les hommes dans les écoles, les médias et d'autres institutions clés au sein desquelles les normes sociales sont créées et renforcées.

Modifier les conditions, la culture et les politiques sur le lieu de travail de manière à encourager les travailleurs à s'occuper de leurs proches, en plus d'inscrire ces changements dans la législation nationale.

Veiller à ce que les dirigeants politiques masculins apportent leur appui aux politiques de soins, tout en militant en faveur de l'égalité des femmes dans le leadership politique.

Les conclusions de l'étude IMAGES MENA Tunisie fournissent des indications précieuses permettant de repérer les domaines dans lesquels des changements sont nécessaires et d'évaluer les progrès accomplis vers une société plus équitable en ce qui concerne les sexes. Une présentation beaucoup plus approfondie des résultats des sept thèmes abordés dans le présent document est incluse dans la version complète du rapport. Les auteurs vous remercient sincèrement de votre intérêt et vous invitent à consulter les sites <http://www.menandgendersurvey.com> et <http://www.imagesmena.org> pour en savoir plus sur l'enquête IMAGES à l'échelle locale, régionale et mondiale.

